



TRANSCRIPTION

SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 2022
25 JANVIER 2022

13 heures

PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Présents :

- X Monsieur Steve Plante, maire
- X Monsieur Michel Ouellet, conseiller au siège n°1
- X Monsieur Michel Martineau, conseiller au siège n° 2
- X Madame Manon Leblanc, conseillère au siège n° 3
- X Madame Dona Bouchard, conseillère au siège n° 4
- X Monsieur Stéphane Amireault, conseiller au siège n° 5
- Madame Vicky Robichaud, conseillère au siège n° 6
- X Madame Guylaine Comtois, directrice générale
- X Madame Flavie Robitaille, greffière et directrice générale adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum.

1.1 Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Je propose d'adopter l'ordre du jour de l'ajournement avec l'ajout des points suivants :

2.2 Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement numéro E-011 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 1 100 000 \$

2.3 Dépôt du certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le Règlement d'emprunt numéro E-010 décrétant des dépenses, un emprunt et des travaux de réfection de la rue Saint-Pierre et de la rue Notre-Dame entre les rues Saint-Joseph et de l'Hôtel-de-Ville

3.1 Résolution communiquant à la MRC de L'Assomption l'adhésion au plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

4.1 Lettre de mission pour un audit de conformité pour la transmission du rapport financier

Madame la Conseillère Dona Bouchard

J'appuie cette proposition

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité

2. RÉGLEMENTATION

- 2.1 Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 057 établissant les taux de taxation et la tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2022

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Le projet du règlement détermine les taux de taxation foncière ainsi que la tarification de certains services de la Ville de L'Épiphanie. Il régit également les dates de paiement et la marche à suivre pour récupérer les comptes impayés.

Je donne avis que le Règlement numéro 057 sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

- 2.2 Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement numéro E-011 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 1 100 000 \$

Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault

Le projet de règlement autorise un emprunt pour la réfection du Centre communautaire Guy-Melançon et du chalet du parc Goyette ainsi que l'acquisition de biens immeubles pour la création ou l'agrandissement d'accès à la rivière, la création ou l'agrandissement de stationnement au centre-ville et l'acquisition de bâtiments patrimoniaux pour un montant total de 1 100 000 \$ réparti de la façon suivante :

Description	Terme maximal	Montant maximal
Réfection de bâtiments	20 ans	300 000 \$
Acquisitions de biens immeubles	20 ans	800 000 \$

Je donne avis que le Règlement numéro E-011 sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

Le projet de règlement est disponible pour consultation.

- 2.3 Dépôt du certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le Règlement d'emprunt numéro E-010 décrétant des dépenses, un emprunt et des travaux de réfection de la rue Saint-Pierre et de la rue Notre-Dame entre les rues Saint-Joseph et de l'Hôtel-de-Ville

La greffière a déposé le certificat attestant que l'avis d'approbation référendaire pour le Règlement numéro E-010 décrétant des dépenses, un emprunt et des travaux de réfection de la rue Saint-Pierre et de la rue Notre-Dame entre les rues Saint-Joseph et de l'Hôtel-de-Ville.

Aucune demande n'ayant été déposée dans le délai de 15 jours, le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

3. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 3.1 Résolution communiquant à la MRC de L'Assomption l'adhésion au plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Je propose de communiquer à la MRC de L'Assomption son accord au renouvellement de l'adhésion au plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

4. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATION DU CONSEIL

4.1 Lettre de mission pour un audit de conformité pour la transmission du rapport financier

La directrice générale a déposé la lettre de mission de la Commission municipale.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

En l'absence du public, la greffière fait la lecture des questions posées par écrit.

Aucune question n'a été déposée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

L'ordre du jour étant épuisé, je propose de lever la séance.

Il est 13 h 30.

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.